

Réunion du Bureau du CCP de l'ONUSIDA

DATE : 20 avril 2022

HORAIRES : 13h00-15h30 (heure de Genève)

LIEU : Virtuel

PARTICIPANTS :

Bureau du CCP : S.E. M. Rongvudhi Virabutr, Dr Preecha Prempee, Dr Walaiporn Patcharanarumol, Dr Thaksaphon Thammarangsi, Dr Sairat Noknoy, Mme Parichart Chantcharas, M. Natee Vichitsorasatra, et Dr Cha-aim Pachanee représentant la Présidence du CCP (Thaïlande) ; M. Paul Zubeil, représentant la Vice-présidence du CCP (Allemagne) ; Dr Peace Mutuma, représentant le Rapporteur du CCP (Kenya) ; Dr Chewe Luo et Mme Bettina T. Schunter représentant la Présidence du Comité des organismes coparrainants ; et M. Jumoke Patrick et Mme Dinah Bons représentant la délégation des ONG du CCP.

Secrétariat de l'ONUSIDA : M. Morten Ussing, directeur du département Gouvernance et Affaires multilatérales et Mme Samia Lounnas, conseillère principale chargée de la gouvernance au Département Gouvernance et Affaires multilatérales et Mme Maggie Lemons, spécialiste de la gouvernance au Département Gouvernance et Affaires multilatérales

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Discussion sur les modalités de la 50^e réunion du CCP :

Le Bureau du CCP a discuté des modalités (virtuelle, hybride ou en personne) de la 50^e réunion du CCP.

2. Mise à jour, Volet régulier lors de la prochaine 50^e réunion du CCP

Le Bureau a reçu de brèves mises à jour sur les points clés du volet régulier de la prochaine réunion du Conseil d'administration.

- Point 1.2 de l'ordre du jour : Rapport de la réunion précédente
- Point 1.3 et point 3 de l'ordre du jour : Rapport du Directeur exécutif et leadership dans la réponse au sida
- Point 1.4 de l'ordre du jour : Rapport par la Présidence du COC.
- Point 2 de l'ordre du jour : Suivi du volet thématique de la 49^e réunion du CCP

- Point 4.1 de l'ordre du jour : Rapport de performance de l'UBRAF 2016-2021
- Point 4.2 de l'ordre du jour : Rapports financiers de l'UBRAF 2016-2021
- Point 5 de l'ordre du jour : Indicateurs, étapes importantes, objectifs et sources de données pour l'UBRAF 2022-2026 et Plan de travail et budget 2022-2023
- Point 6 de l'ordre du jour : Mise à jour sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines
- Point 7 de l'ordre du jour : Déclaration du représentant de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA
- Point 8 de l'ordre du jour : Rapports de contrôle organisationnel indépendant
- Point 9 de l'ordre du jour : Volet thématique lors de la prochaine réunion du CCP : Apprentissage positif : Exploiter le pouvoir de l'éducation pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH et autonomiser les jeunes vivant avec le VIH

3. Questions diverses

Clôture de la réunion

La Présidence du CCP a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion du Bureau du CCP pour préparer la 50^e réunion du CCP, qui se tiendra du 21 au 24 juin 2022. L'objectif de la réunion était de fournir aux membres du Bureau une mise à jour sur les préparations des points de l'ordre du jour du CCP50 par les points centraux concernés et, conformément au [document entre les sessions sur les modalités et procédures des réunions du CCP 2022](#), afin de permettre au Bureau de prendre une décision finale sur les modalités de la prochaine 50^e réunion du CCP.

1. Discussion sur les modalités de la 50^e réunion du CCP

La Présidence du CCP a rappelé la décision (adoptée entre les sessions par le CCP sur [les modalités et procédures des réunions du CCP 2022](#)), selon laquelle le CCP « a convenu que le Bureau du CCP déterminera au plus tard 60 jours avant la réunion si la 50^e réunion du CCP sera virtuelle, hybride ou en personne ; et que si la réunion se tient virtuellement ou en tant que réunion hybride, elle comprendra exceptionnellement un jour supplémentaire et se tiendra du 21 au 24 juin 2022 ». En conséquence, le Bureau du CCP devait prendre une décision finale sur les modalités avant les invitations officielles qui seront envoyées prochainement aux parties prenantes du CCP.

La Présidence a invité le Secrétariat à fournir de brèves informations logistiques à prendre en compte par le Bureau dans sa prise de décision, comme suit :

- Les travaux en cours au Palais et à l'OMS ont entraîné une réduction de la capacité des salles. Dans le cas où le Bureau du CCP déciderait d'une réunion entièrement en

personne, le CCP devra probablement se tenir dans un espace externe, ce qui aurait un coût à prendre en compte.

- Dans le cas d'une réunion hybride, où la participation en personne est limitée, la réunion se tiendrait à l'OMS dans une série de ses nouveaux espaces modulaires, selon une configuration similaire à celle de la réunion hybride du Conseil exécutif, qui s'est tenue dans cet espace en janvier de cette année. Comme indiqué dans le document sur les modalités, la participation à une réunion hybride est limitée (pour les réunions en personne) à 2 personnes par délégation d'État membre, 2 personnes pour chacun des 11 organismes coparrainants et la délégation des ONG (2 par siège).
- Dans le cas d'une réunion en personne ou d'une réunion hybride, les mesures de santé et de sécurité suivantes, instituées par l'Organisation mondiale de la santé, s'appliquent (bien qu'elles soient susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire) :
 - o Les participants en personne devront porter un masque.
 - o Un carnet de vaccination valide est nécessaire pour entrer dans le bâtiment de l'OMS.
 - o Les personnes sont invitées à faire un autotest à domicile chaque jour de la réunion. Il s'agirait d'un système d'honneur et les coûts seraient pris en charge par les participants eux-mêmes. Les personnes dont le test est positif sont priées de se présenter aux services médicaux de l'OMS. Le Secrétariat a précisé que les autotests COVID de tout pays seraient acceptés.
- Dans le cas d'une réunion hybride, les présentateurs du Secrétariat et du Programme commun, les intervenants des volets thématiques et les membres du Comité consultatif externe de surveillance indépendant de l'ONUSIDA seraient également invités à être présents dans la salle, permettant ainsi à tous les présentateurs d'être physiquement présents.
- En cas de réunion virtuelle, les modalités et procédures utilisées au cours des deux dernières années seraient utilisées.

Des informations supplémentaires sur les exigences logistiques d'une réunion hybride seront incluses dans la note d'information de la réunion et seront mises à jour en fonction de l'évolution de la situation. Le Secrétariat a également confirmé que les membres du CCP pouvaient décider d'intervenir soit virtuellement, soit par le biais de leur participation en personne et que le document sur les modalités avait prévu que la liste des orateurs alternerait entre les demandes d'intervention des membres en ligne et en personne afin de favoriser une participation égale.

Les membres du Bureau du CCP ont remercié la Présidence et le Secrétariat pour le contexte supplémentaire qui a permis d'appuyer leur discussion sur les options présentées. Les membres ont convenu par consensus que, compte tenu des préoccupations persistantes en matière de santé ainsi que des coûts supplémentaires qu'entraînerait une réunion entièrement en personne, la 50^e réunion du CCP devrait se tenir sous forme de réunion hybride du 21 au 24 juin 2022, conformément aux [modalités et procédures](#) adoptées par le CCP entre les sessions.

Suite à l'accord du Bureau du CCP, les invitations à la 50^e réunion du CCP sur la base d'une réunion hybride seront diffusées aux parties prenantes du CCP.

2. Mise à jour, Volet régulier lors de la 50^e réunion du CCP (21-24 juin 2022)

Les points centraux pertinents ont donné les dernières informations sur la préparation des points de l'ordre du jour comme suit :

Point 1.2 de l'ordre du jour : Rapport de la réunion précédente

- Le rapport de la réunion précédente est un résumé des présentations et des discussions tenues. Comme le veut la pratique, il est approuvé par le Bureau des PCB avant d'être mis en ligne.
- Comme convenu dans les modalités et procédures des réunions virtuelles du CCP, ce rapport comprend un résumé de toutes les interventions faites en plénière, ainsi que des déclarations écrites soumises par le biais de la plateforme sécurisée, comme convenu dans le document intersessions sur les modalités des réunions virtuelles du CCP. Le document n'est pas destiné à être un compte rendu in extenso de la réunion.
- Ce document a été examiné par le Bureau du CCP en février et a été publié sur la page web CCP50 en anglais et en français.
- Ce point de l'ordre du jour fera l'objet d'une session de pré-réunion le mardi 14 juin 2022.

Point 1.3 et point 3 de l'ordre du jour : Rapport du Directeur exécutif et leadership dans la réponse au sida :

- Le rapport du Directeur exécutif devrait être axé sur les principales réalisations de la riposte au sida au cours des six derniers mois et rendre compte des processus clés en cours à l'ONUSIDA, y compris l'alignement du Secrétariat, ainsi que de la situation de la riposte au VIH en Ukraine.
- Comme le veut la pratique, un aperçu du rapport sera affiché avant la réunion. Le rapport du Directeur exécutif dans son intégralité sera affiché après avoir été remis lors de la réunion du CCP.
- Pour le point de l'ordre du jour Leadership dans la réponse au sida, le Directeur exécutif invite un orateur de haut niveau à faire une déclaration. Le Directeur exécutif est en train de sélectionner un conférencier.

Les membres du Bureau du CCP ont rappelé leur discussion et leur accord lors de la [Réunion du Bureau tenue le 10 mars 2022](#) que le rapport du Directeur exécutif et le rapport du Président du COC devraient couvrir la situation des personnes vivant avec et affectées par le VIH en Ukraine et les actions, le travail et le soutien du Programme commun.

Enfin, les membres du Bureau ont également souligné l'importance d'utiliser ce CCP pour sensibiliser à la reconstitution du Fonds mondial en 2022 et au financement de l'UBRAF 2022-2026.

Point 1.4 de l'ordre du jour : Rapport par la Présidence du COC.

- La Présidence du COC fait le point sur la situation. Le rapport, au nom de tous les organismes coparrainants, devrait être remis par la Directrice générale de l'UNICEF, Catherine Russell.
- Le rapport se concentrera sur la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida, l'accent mis sur les inégalités et son alignement sur les ODD, les résultats de la récente retraite du Programme commun, ainsi que le travail du Programme commun pour soutenir les personnes vivant avec le VIH en Ukraine et dans d'autres situations de conflit.
- La prochaine réunion du Comité des organismes coparrainants se tiendra en mai et alimentera également le rapport.
- Le rapport du président du COC sera également examiné lors de la session préalable à la réunion du mardi 14 juin 2022.

Point 2 de l'ordre du jour : Suivi du volet thématique de la 49^e réunion du CCP :

- Le volet thématique prévu de la 49^e réunion du CCP était intitulé « *que nous enseignent les données au niveau régional et national, en tenons-nous compte et comment pouvons-nous mieux utiliser ces données et la technologie y relative pour atteindre nos objectifs à l'horizon 2025 et 2030 ?* ».
- Le rapport, qui a été partagé avec le Bureau du CCP avant la réunion, est un résumé des discussions et des présentations au cours de la session.
- Le rapport est rédigé par un rédacteur indépendant et soumis au Bureau du CCP pour examen et approbation.
- Le suivi du volet thématique sera également examiné lors de la session préalable à la réunion du mardi 14 juin 2022.

[Le Bureau du CCP a convenu de fournir un retour d'information écrit sur le rapport et les points de décision proposés après la réunion du Bureau.](#)

Point 4.1 de l'ordre du jour : Rapport de performance de l'UBRAF 2016-2021

- Marie-Odile Emond, Conseillère principale, PFA, Secrétariat de l'ONUSIDA, a fait un bilan sur le point de l'ordre du jour.
- Le rapport de suivi des performances 2022-2021 est un ensemble de résultats multisectoriels élaboré conjointement, composé de quatre documents complémentaires, qui garantit un compte rendu holistique et granulaire des résultats collectifs et individuels du programme conjoint aux niveaux mondial, régional et national, y compris un examen d'assurance qualité par la haute direction. Le PMR se compose de quatre rapports :
 - Résumé
 - Rapport régional et national
 - Rapport sur les domaines de résultats et les indicateurs de stratégie
 - Rapport organisationnel
- Le rapport de suivi des résultats 2022-2021 est le dernier pour l'UBRAF 2016-2021. Bien qu'il se concentre sur la période 2020-2021, il montrera également les tendances des indicateurs de 2016 et comprendra des réflexions de haut niveau sur les progrès et les enseignements tirés tout au long du cycle.
- En tant que PMR conjoint unique pour 12 entités, il s'agit d'un processus complexe. Son développement est en bonne voie avec la compilation/validation des données, l'analyse, la rédaction et l'examen de l'assurance qualité en cours. Il sera soumis au CCP d'ici la fin du mois de mai.
- D'autres améliorations sont apportées au PMR pour répondre aux recommandations du CCP, comme suit :
 - Une narration plus courte, mais des rapports plus clairs et améliorés sur la carte de score des indicateurs (pour chacun des domaines de résultats de la stratégie et du Secrétariat)
 - Un résumé de qualité supérieure
 - Des rapports régionaux améliorés, mais moins de rapports individuels par pays (qui figureront de toute façon sur le portail Résultats et Transparence)
 - Une présentation plus claire des données relatives au budget et aux dépenses
 - Les contributions à l'ONUSIDA aux objectifs de développement durable
 - Analyse des défis et des lacunes et réflexions sur les leçons apprises

- Le rapport mettra en évidence des réalisations importantes grâce à l'approche accélérée que l'ONUSIDA a menée par le biais de son UBRAF 2016-21, en particulier dans les domaines suivants :
 - o Des services de lutte contre le VIH complets, centrés sur les personnes et inclusifs, y compris des services de proximité pour les personnes laissées pour compte.
 - o Facilitation de l'adoption d'innovations et de nouveaux outils dans l'exécution des programmes
 - o Suppression des obstacles sociétaux et juridiques à un environnement favorable aux services de lutte contre le VIH.
 - o Financement durable et systèmes de santé et de protection sociale résilients
 - o Réponse à la COVID-19 dans le contexte du VIH et enseignements tirés pour une préparation et une réponse plus larges à une pandémie
 - o Partenariats stratégiques et contribution catalytique à la mobilisation et à l'optimisation des investissements par le biais du plaidoyer, des données pour l'impact, de la coordination nationale et du développement des capacités nationales, ainsi que de la transition vers l'élaboration d'une nouvelle vision mondiale ambitieuse de la réduction des inégalités liées au VIH par l'adoption de la nouvelle stratégie mondiale de lutte contre le sida et de la déclaration politique
- Cependant, malgré des efforts soutenus, les progrès ont atteint un palier, car il est clair que l'impact d'un financement partiel de l'UBRAF 2016-2021 au cours des dernières années a entravé les capacités du programme conjoint à fournir des résultats complets, aggravé par l'impact de la COVID-19 sur la réponse nationale au sida et sur le programme conjoint.
- Les rapports de suivi des résultats seront également examinés lors de la session préalable à la réunion du jeudi 16 juin 2022.

Point 4.2 de l'ordre du jour : Rapports financiers de l'UBRAF 2016-2021

- George Farhat, Directeur, Planification, Finance et Responsabilisation (PFA), Secrétariat de l'ONUSIDA, a fait une mise à jour sur le point de l'ordre du jour.
- Deux rapports financiers seront présentés au CCP, conformément à la pratique établie : premièrement, un rapport financier et des états financiers vérifiés pour 2021 ; et deuxièmement, une mise à jour de la gestion financière pour 2022-2023 couvrant la période du 1er janvier 2022 au 31 mars 2022.
- Les états financiers, les conventions comptables et les notes relatives aux états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) pour la dixième année et au Règlement financier et règles de gestion financière de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ces normes renforcent la transparence, augmentent la responsabilité et améliorent les rapports financiers de l'ONUSIDA.
- Pour la troisième année, une déclaration relative au contrôle interne est incluse dans les états financiers audités.
- L'ONUSIDA s'attend à recevoir un avis d'audit non modifié de la part des auditeurs externes.
- La situation financière de l'ONUSIDA a été relativement stable au cours de l'année 2021. En 2021, 171,4 millions de dollars de fonds de base ont été mobilisés, contre 197 millions en 2020. Cela représente 15,6 millions de dollars de moins que l'objectif de 187 millions de dollars US.
- Les dépenses de base (fonds dépensés et affectés) ont totalisé 185 millions de dollars, contre 183,4 millions de dollars en 2020.
- Le solde net du fonds au 31 décembre 2021 s'élève à 101 millions de dollars (112 millions de dollars fin 2020), soit une diminution de 11 millions de dollars. Ce

- montant est inférieur de 6 millions de dollars au niveau minimum de 107 millions de dollars approuvé par le CCP en 2015. Le solde net des fonds en 2021 a permis au Secrétariat de financer l'allocation de base des organismes coparrainants pour 2022 (y compris les enveloppes nationales) conformément au budget approuvé.
- Jusqu'à présent en 2022, 42,5 millions de dollars ont été enregistrés comme revenu de base. On estime que 175 millions de dollars de fonds de base seront levés en 2022. Cela représenterait 12 millions de dollars de moins que l'objectif de mobilisation des ressources de base de 187 millions de dollars et 35 millions de dollars de moins que le budget approuvé de 210 millions de dollars.
 - Les rapports financiers seront également examinés lors de la session préalable à la réunion du jeudi 16 juin 2022.

Point 5 de l'ordre du jour : Indicateurs, étapes importantes, objectifs et sources de données pour l'UBRAF 2022-2026 et Plan de travail et budget 2022-2023

- Marie-Odile Emond, Conseillère principale, PFA, Secrétariat de l'ONUSIDA, a fait un bilan sur le point de l'ordre du jour.
- Les précédentes décisions du CCP sur les indicateurs UBRAF 2022-2026 (CCP de décembre 2021) comprenaient :
 - o 6.1 Prendre note de l'annexe des produits et indicateurs du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2022-2026 (UNAIDS/PCB (49)/21.26) et, en tenant compte des commentaires du CCP, attendre de recevoir la matrice complète des indicateurs à la 50e réunion du CCP en juin 2022 ;
 - o 6.3 Demande au Programme commun de finaliser les indicateurs, les étapes importantes, les objectifs et les sources de données pour le plan de travail 2022-2023 aligné sur le budget de base de 187 millions de dollars jusqu'au seuil de 210 millions de dollars par an, pour examen par le Conseil de Coordination du Programme en juin 2022, en notant que les organismes coparrainants et le Secrétariat seront responsables de la réalisation des indicateurs, étapes importantes et objectifs respectifs dans les domaines de résultats correspondants ;
- Pour répondre à cette demande du CCP et suite à son retour d'information lors de sa réunion de décembre 2021, la matrice complète des indicateurs de l'UBRAF 2022-2026 (pour les résultats du Programme commun et les produits spécifiques pour les 10 domaines de résultats ainsi que les 5 fonctions du Secrétariat) est en cours d'élaboration par le biais d'une consultation interne intense dans l'ensemble du Programme commun en utilisant une approche logique basée sur l'expérience passée, la collecte et la validation des données et avec, autant que possible, des synergies avec les sources de données existantes/prévues telles que le système mondial de surveillance du sida.
- L'approche globale et le projet de matrice seront partagés sous peu avec le groupe de travail UBRAF établi précédemment, afin de lui donner des conseils.
- En s'appuyant sur les commentaires précédents du CCP, l'ONUSIDA vise à démontrer un haut niveau de responsabilité en tenant compte de la structure de l'ONUSIDA en tant que Programme commun avec 12 entités, de la nature multisectorielle de notre travail et de l'environnement mondial et de financement très incertain.
- Une approche logique claire a été définie et est utilisée, et tout est fait pour que les indicateurs soient significatifs et SMART (spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis).
- Tel que présenté au CCP en décembre 2020, l'ensemble des indicateurs suit une approche mesurant le travail du Programme commun, mais avec une meilleure

- cohérence et, en outre, des liens avec l'impact de la réponse mondiale au sida mesuré par le système de suivi mondial du sida (y compris les engagements nationaux et l'instrument politique).
- Il s'agit d'un exercice considéré comme technique par nature, avec plusieurs nouveaux domaines programmatiques que l'ONUSIDA souhaite façonner, mais avec des références limitées pour une mesure fiable et des domaines pour lesquels les nouvelles orientations mondiales en matière de lutte contre le sida évolueront encore dans les années à venir en raison des nouveaux développements scientifiques et de l'évolution rapide des contextes.
 - Un défi majeur est l'environnement mondial très incertain, avec l'impact de la COVID19 encore perceptible dans de nombreuses réponses nationales à l'aide au développement, y compris sur la surveillance mondiale du sida, le risque d'impact économique et d'impact sur l'ODA en raison du récent contexte de conflit en Europe et l'impact cumulatif du sous-financement de l'UBRAF ces dernières années, avec de fortes réductions de financement en 2021, qui ont entraîné une diminution des capacités dans l'ensemble du Programme commun.
 - Les indicateurs seront également examinés lors de la session de préréunion qui se tiendra le jeudi 16 juin 2022.

Point 6 de l'ordre du jour : Mise à jour sur les questions de gestion stratégique des ressources humaines

- Alison Holmes, Directrice, Gestion du personnel, Secrétariat de l'ONUSIDA, a fait un bilan sur le point de l'ordre du jour.
- Le point sur les questions stratégiques de gestion des ressources humaines fournit une mise à jour des activités connexes entreprises par le Secrétariat de l'ONUSIDA au cours de la période de référence d'avril 2021 à mars 2022. Il s'agit d'un rapport annuel, demandé pour la première fois par le Conseil de coordination du programme (CCP) lors de sa 30e réunion en juin 2012.
- Trois documents de séance seront mis à la disposition du CCP : (i) la Stratégie de l'ONUSIDA relative aux populations 2022-2026, (ii) le rapport 2021 sur les affaires d'administration de la justice de l'ONUSIDA et (iii) le rapport sur les mesures disciplinaires et autres mesures correctives prises en 2021.
- Le Secrétariat de l'ONUSIDA est en transition avec un alignement et une transformation culturelle en cours. La Stratégie populaire de l'ONUSIDA 2022-2026 s'appuiera sur ces processus de transition et soutiendra la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026 et de l'UBRAF 2022-2026. La Stratégie pour le personnel a été élaborée par le biais d'un processus consultatif à travers l'organisation, y compris une relation forte avec l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA (USSA). Engagée à mettre l'accent sur les personnes, cette nouvelle Stratégie pour le personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA présente la vision, les priorités stratégiques et les moteurs transversaux du Département et du Secrétariat dans son ensemble pour la période 2022-2026. Son programme tourné vers l'avenir définit la manière de soutenir le personnel pendant la transition actuelle et au-delà pour permettre aux personnes de l'ONUSIDA de donner le meilleur d'elles-mêmes chaque jour et d'atteindre notre objectif de mettre fin au sida d'ici 2030. La stratégie en matière de ressources humaines s'appuie sur les engagements du plan d'action de la Direction, qui sont en cours ou doivent encore être finalisés, et les fait progresser.
- L'amélioration de la sensibilisation aux politiques, de la responsabilisation et de la conformité parmi les membres du personnel de l'ONUSIDA est une priorité, notamment en continuant à s'engager avec le personnel sur le déballage des dispositions des politiques

et la socialisation des définitions communes. Une campagne interne #Respect a été lancée en septembre 2021. Elle s'appuie sur six scénarios pour sensibiliser aux exemples de harcèlement, de harcèlement sexuel et de discrimination. Cette campagne pluriannuelle vise à mieux faire comprendre ce qui constitue un comportement abusif et comment y remédier.

- Des réunions régulières entre le Directeur du département et les représentants de l'USSA sont organisées pour résoudre les problèmes éventuels. La campagne #Respect n'est qu'un exemple de cette étroite collaboration. La campagne a été conçue et mise en œuvre conjointement par des collègues du département de gestion du personnel, de la transformation culturelle, de la communication interne et de l'USSA.
- En mars 2022, la nouvelle politique et les nouvelles procédures de recrutement de l'ONUSIDA et la politique de recrutement de personnel sur des engagements temporaires allant jusqu'à 12 mois ont été publiées, ainsi que les Directives pour les administrateurs du recrutement, contenant des orientations pour le personnel administrant les processus de recrutement et les procédures opérationnelles standard pertinentes. La politique comprend des dispositions pour décentraliser les processus de sélection et place le processus de sélection des membres du personnel recrutés localement dans les équipes d'appui aux régions (RST) et les bureaux de l'ONUSIDA dans les pays sous la responsabilité du directeur du RST respectif.
- Les questions relatives à la gestion stratégique des ressources humaines seront également examinées lors de la session de pré-réunion qui se tiendra le mardi 14 juin 2022.

Point 7 de l'ordre du jour : Déclaration du représentant de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA

- Tina Boonto, Présidente de l'Association du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA, a.i., a fait un bilan sur le point de l'ordre du jour.
- Le Comité exécutif de l'USSA présente sa déclaration au CCP au nom de l'association du personnel de l'ONUSIDA, qui représente les opinions de plus de 700 membres du personnel du Secrétariat de l'ONUSIDA. La déclaration met en évidence les préoccupations du personnel, ainsi que les progrès réalisés sur les problèmes systémiques actuels identifiés au cours de la période de rapport (mai 2020 - présent) qui ont un impact sur la capacité du personnel à remplir notre mandat de servir les personnes vivant avec le VIH et les populations clés.
- La déclaration mettra en évidence les principaux domaines et sujets de préoccupation suivants et indiquera également les possibilités de collaboration future :
 1. Santé et bien-être du personnel
 2. Environnement de travail respectueux
 3. Alignement
 4. Relations et collaboration entre le personnel et l'administration
- La pandémie de COVID-19, la charge de travail extraordinaire liée à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie mondiale, le HLM, l'UBRAF et la restructuration de l'ensemble de l'organisation (tout cela se produisant simultanément) ont posé des défis sans précédent à la santé et au bien-être des membres du personnel de l'ONUSIDA. Bien que l'ONUSIDA ait offert un soutien psychologique au personnel, cela reste toutefois insuffisant et nécessite l'expansion de diverses options de soutien psychosocial pour tous les membres du personnel, en particulier aux niveaux national et régional.
- La nouvelle politique : « Prévenir et traiter les conduites abusives : La politique et les procédures relatives au harcèlement, au harcèlement sexuel, à la discrimination et à l'abus d'autorité ont été lancées en mars 2020, mais des efforts supplémentaires sont

nécessaires pour fournir davantage d'informations sur les voies de signalement et de recours que les membres du personnel peuvent utiliser.

- La restructuration substantielle du Secrétariat de l'ONUSIDA à l'échelle de l'organisation a occupé le temps et l'attention des membres du personnel au cours des deux dernières années et a suscité l'anxiété et les inquiétudes de nombreux membres du personnel concernant la sécurité de l'emploi. À mi-chemin du processus d'alignement, les réductions de financement des principaux donateurs ont considérablement réduit les effectifs définitifs à la fin de la phase de conception. Le personnel a apprécié la décision du Directeur exécutif d'offrir deux séries de SMA, pour lesquelles 103 membres du personnel ont postulé. 105 postes ont été supprimés, mais 85 postes ont été placés dans un compendium, ouvert au personnel éligible pour demander une réaffectation. Avant l'alignement, le Secrétariat de l'ONUSIDA comptait 723 membres du personnel. À la fin du processus d'alignement, le nombre final devrait être de 653.
- L'USSA met en évidence les sujets de préoccupation suivants :
 - a. Le processus consultatif a donné au personnel le sentiment que ses apports et ses contributions n'ont pas été pris en compte.
 - b. Le nombre de postes hors recueil mis à la disposition de candidats externes
 - c. Poursuite des embauches et du recrutement pendant le processus d'alignement (gel des embauches non respecté) et nombre de nominations directes sans concours
 - d. Transparence sous-optimale, mécanisme de responsabilité pour garantir l'équité et l'égalité des chances pour le personnel
 - e. La nécessité d'assurer un soutien opportun au personnel touché par la suppression de postes (développement de carrière, renforcement des compétences, etc.)
- L'USSA continue d'exprimer les préoccupations du personnel et demande à la direction de garantir un soutien maximal au personnel dans la mise en œuvre de l'alignement.
- L'USSA tient à souligner sa relation positive et à remercier sincèrement le département des ressources humaines pour le travail qu'il a accompli afin de soutenir le personnel pendant l'alignement.
- Les relations entre le personnel et la Direction doivent être améliorées : le stress que tout le personnel a subi au cours des deux dernières années et l'anxiété liée au processus de changement d'alignement ont eu des répercussions sur de nombreux membres du personnel de l'ONUSIDA. L'USSA travaille avec la Direction pour renforcer les consultations significatives et accroître le dialogue, notamment en examinant l'examen et la révision de l'accord entre l'USSA et la Direction (à partir de 2010) pour s'assurer que les politiques et les décisions qui ont un impact sur les conditions de travail et le bien-être du personnel sont élaborées et mises en œuvre avec la participation et l'engagement du personnel.
- La déclaration de la Présidence de l'USSA sera également examinée lors de la session de préréunion qui se tiendra le mardi 14 juin 2022.

Point 8 de l'ordre du jour : Rapports de contrôle organisationnel :

- George Farhat, Directeur, Planification, Finance et Responsabilisation (PFA), Secrétariat de l'ONUSIDA, Kara Nottingham, Responsable de l'éthique, Secrétariat de l'ONUSIDA, et Morten Ussing, Directeur, Gouvernance, Secrétariat de l'ONUSIDA ont fait un bilan sur ce point de l'ordre du jour.
- Le point de l'ordre du jour consacré aux rapports de surveillance organisationnelle comprend les rapports suivants :
 - o Rapport de l'auditeur externe

- Rapport de l'auditeur interne
- Rapport du Comité consultatif indépendant de surveillance externe de l'ONUSIDA :
- Réponse de la Direction aux rapports de contrôle organisationnel

Rapports des auditeurs internes et externes :

- Les rapports non modifiés des auditeurs externes et internes seront soumis au CCP pour examen.

Rapport d'éthique :

- Le rapport est soumis conformément à la décision de la 44^e session du Conseil de Coordination du Programme (CCP), par laquelle le CCP a demandé au Directeur exécutif de veiller à ce que la fonction de déontologie du Secrétariat du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) soit conforme aux normes du Corps commun d'inspection (CCI). Il s'agissait notamment d'établir un nouveau bureau d'éthique indépendant et de veiller à ce que le bureau d'éthique soumette un rapport annuel, inchangé par la direction, au CCP, ainsi que d'inclure un point autonome à l'ordre du jour du CCP concernant l'éthique.
- Il s'agit du deuxième rapport soumis au CCP sur la fonction d'éthique à l'ONUSIDA. Le rapport couvre la période de référence 2021 et examinera les domaines suivants : (i) informations générales (ii) création d'un nouveau bureau d'éthique indépendant ; (iii) fonctionnement du bureau d'éthique et activités dans les domaines suivants : services consultatifs confidentiels ; garantie des normes de conduite les plus élevées ; protection contre les représailles ; prévention de l'exploitation et des abus sexuels ; programme de déclaration d'intérêt ; formation, sensibilisation et communication ; garantie de la cohérence des politiques ; participation au réseau multilatéral d'éthique ; et (iv) questions supplémentaires et priorités identifiées pour l'avenir.
- Le rapport a été préparé par le nouveau chef du Bureau d'éthique qui a pris ses fonctions le 1er mars 2022. Il n'a pas été modifié par la direction. Des consultations ont été effectuées selon les besoins, et des contributions ont été reçues, si nécessaire, de la part de la Direction du personnel et de l'ancien responsable principal de l'éthique par intérim de l'ONUSIDA.
- Un nouveau bureau d'éthique indépendant a été créé et le recrutement du nouveau chef du bureau d'éthique a été achevé. En ce qui concerne le fonctionnement du bureau d'éthique, la fourniture de conseils confidentiels en matière d'éthique a diminué avec 74 demandes totales de conseils reçues en 2021, contre un total de 124 demandes de conseils reçues en 2020.
- En ce qui concerne le traitement et le signalement des allégations de mauvaise conduite, une nouvelle politique de l'Organisation mondiale de la santé (« OMS ») sur la prévention et le traitement des comportements abusifs, y compris le harcèlement, le harcèlement sexuel, la discrimination et l'abus de pouvoir, a été publiée en mars 2021 et est applicable à l'ONUSIDA. Le service d'assistance téléphonique en matière d'intégrité fonctionne toujours. Il permet à toute partie, interne ou externe, de signaler des allégations de mauvaise conduite ou d'autres problèmes impliquant l'ONUSIDA. En 2021, le prestataire de services externe de la ligne d'assistance téléphonique a été remplacé par une autre société externe. Le bureau d'éthique continue à gérer la politique de l'OMS en matière de dénonciation et de protection contre les représailles, telle qu'elle a été adaptée à l'ONUSIDA. Aucune demande formelle de protection contre les représailles n'a été déposée auprès du bureau d'éthique en 2021. Accroître la confiance des membres du

personnel dans les mécanismes mis en place pour les protéger des représailles est considéré comme une priorité essentielle.

- En décembre 2021, l'ancienne politique de l'OMS sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels a été mise en suspens, et une nouvelle directive sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels a été publiée. Cette directive de politique générale réitère les normes visant à assurer la prévention et s'aligne sur les dispositions de la circulaire du Secrétaire général des Nations unies intitulée « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels » (ST/SGB/2003/13). Les critères d'éligibilité pour les divulgations financières et la participation au programme de déclaration d'intérêts ont augmenté, ce qui fait que 440 membres du personnel éligibles ont rempli le formulaire de déclaration d'intérêts avec un taux de remplissage de 96 % en 2021 pour l'année de déclaration 2020, contre 193 membres du personnel l'année précédente. Au total, 11 conflits d'intérêts potentiels ont été identifiés et résolus.
- Des activités de sensibilisation et de formation à l'éthique ont eu lieu, notamment en ce qui concerne la promotion de la nouvelle politique de prévention et de traitement des comportements abusifs, en collaboration avec d'autres parties prenantes et départements de l'Organisation. Des formations supplémentaires seront reprises à l'avenir, afin de renforcer la sensibilisation aux normes et principes éthiques. En ce qui concerne la cohérence des politiques et l'application cohérente des règles, le Bureau d'éthique a participé en 2021 aux réunions de l'équipe de travail sur l'alignement, afin de donner des conseils sur les considérations éthiques liées à la restructuration de l'alignement.
- Les priorités clés identifiées pour l'avenir comprennent le renforcement de la promotion de la diversité, de l'équité et de l'inclusion en tant que valeur fondamentale de l'ONUSIDA, dans un effort pour garantir davantage un environnement de travail sûr et respectueux et réduire les cas de mauvaise conduite. Des efforts sont également nécessaires pour simplifier les supports de communication et les politiques liées à l'éthique, afin de permettre aux membres du personnel et aux partenaires de retrouver plus facilement les informations essentielles et de garantir le respect du cadre réglementaire. Une collaboration renforcée est également envisagée avec les départements concernés, afin d'encourager la résolution informelle des conflits

Rapport de l'IEOAC :

- L'IEOAC a réitéré ses remerciements et ses compliments au Bureau du CCP pour son engagement durant son orientation.
- L'IEOAC prévoit de se réunir encore au moins deux fois avant la réunion du CCP de juin - une fois à la fin du mois d'avril et une fois à la fin du mois de mai. Au cours de ces réunions, ils développeront des méthodes de travail, finaliseront leur plan de travail et examineront les soumissions de 2022 au CCP.
- Ils discutent actuellement de leur premier rapport et espèrent pouvoir le publier au début du mois de juin, une fois qu'ils auront eu l'occasion d'examiner les autres rapports pertinents.
- Ils seraient également intéressés par une nouvelle réunion avec le Bureau du CCP avant la réunion de juin.

Réponse de la Direction aux rapports de contrôle organisationnel :

- La réponse de la Direction est une obligation statutaire annuelle du CCP. Elle doit répondre aux rapports de surveillance organisationnelle dans leur intégralité. En tant que tel, le rapport couvrira tous les rapports indépendants soumis sous ce point de l'ordre du jour :

les rapports des auditeurs internes et externes, le rapport du bureau de l'éthique et le premier rapport annuel de l'IEOAC de l'ONUSIDA.

- Le rapport comprendra un aperçu des auditeurs internes et externes et de la réponse de la Direction à leurs recommandations, ainsi que des mesures prises par le Secrétariat pour améliorer les contrôles internes et renforcer la responsabilité afin de garantir l'efficacité de l'utilisation des ressources. Le Secrétariat a noté qu'il y avait eu des progrès positifs dans la mise en œuvre des recommandations des audits internes et externes.
- Une nouvelle section sera consacrée à la mise en œuvre des recommandations passées et actuelles du Corps commun d'inspection au sein du Secrétariat de l'ONUSIDA. Le Secrétariat a noté qu'il y avait eu une amélioration significative dans la clôture des recommandations du CCI.
- Le point de l'ordre du jour relatif aux rapports de contrôle organisationnel fera l'objet de la session de pré-réunion du jeudi 16 juin 2022.

Point 9 de l'ordre du jour : Volet thématique : *Apprentissage positif : Exploiter le pouvoir de l'éducation pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH et autonomiser les jeunes vivant avec le VIH* :

- Caroline Ngonze, Conseillère principale, Secrétariat de l'ONUSIDA, a fait un bilan sur ce point de l'ordre du jour.
- Le Conseil de Coordination du Programme (CCP) de l'ONUSIDA a convenu, lors de sa 49e réunion, que le sujet du volet thématique de la 50e réunion du CCP serait « Le VIH et les hommes, dans toute leur diversité, comment pouvons-nous remettre nos réponses sur la bonne voie ? » le volet thématique de la 51e réunion sera « Apprentissage positif : exploiter le pouvoir de l'éducation pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH, autonomiser les jeunes et fournir une réponse globale au VIH ». Le 22 mars 2022, le CCP a convenu entre les sessions que le sujet du volet thématique pour la réunion de juin, tel qu'approuvé lors de la 49e réunion du CCP, sera exceptionnellement décalé à la réunion de décembre et que le sujet du volet thématique prévu pour la réunion de décembre sera décalé à la réunion de juin. En conséquence, le thème de juin 2022 sera : « *Apprentissage positif : exploiter le pouvoir de l'éducation pour mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination liées au VIH et autonomiser les jeunes vivant avec le VIH* ».
- Les projets de note d'information et d'ordre du jour ont été élaborés dans le cadre d'un processus itératif comprenant des réunions virtuelles et un retour d'information sur les projets de documents de la part des coparrains.
- Les membres du CCP ont été invités en mars à rejoindre un groupe de travail pour soutenir et guider les préparatifs du volet thématique, notamment en fournissant des contributions techniques et des conseils stratégiques sur (1) le document de référence, (2) la collecte des études de cas des meilleures pratiques des pays, (3) l'ordre du jour et (4) les intervenants de la session.
- Les ébauches du plan de la note d'information et de l'ordre du jour ont été partagées avec le groupe de travail afin d'obtenir des contributions. Le groupe de travail a tenu une réunion jusqu'à présent et a fourni son avis lors de la réunion (tenue le 8 avril), ainsi que par écrit par courriel. Il convient de noter la participation de jeunes au sein des délégations des États membres et des ONG du CCP.
- Un appel à la soumission d'études de cas nationales a été envoyé aux membres du CCP et aux autres parties prenantes le 19 avril. Ils seront compilés dans un document de salle de conférence pour la session. Des résumés d'un certain nombre de ces études de cas seront incorporés dans la note d'information.

- La note d'information se concentrera sur les messages clés suivants :
 - Le droit à l'éducation, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, « incarne l'indivisibilité et l'interdépendance de tous les droits de l'homme ». Ce droit est affirmé dans de nombreux traités, textes et cadres normatifs internationaux et régionaux, notamment l'objectif de développement durable 4 de l'Agenda 2030, l'examen après 25 ans du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD+25) et la déclaration et le Programme d'action de Pékin (déclaration de Pékin +25), qui traitent tous de la lutte contre les inégalités, notamment en matière d'accès à une éducation de qualité.
 - Mettre fin aux inégalités est le thème central de la stratégie mondiale de lutte contre le sida (2021-2026) et de la déclaration politique de 2021. Ces nouveaux engagements et objectifs mondiaux audacieux pour 2025 concentrent l'attention sur les personnes et les communautés qui ont le plus besoin de services liés au VIH, en particulier les adolescents et les jeunes qui continuent d'être laissés pour compte.
 - Pour mettre fin au sida en tant que menace pour la santé publique d'ici à 2030, il faut une approche globale, multisectorielle et multipartite qui dépasse le secteur de la santé, qui soit transformatrice de genre et fondée sur les droits, et qui puisse s'attaquer aux facteurs sociaux, économiques et structurels qui augmentent le risque de VIH et la vulnérabilité des adolescentes et des jeunes dans toute leur diversité.
 - Le secteur de l'éducation, tant formel qu'informel, a un rôle clé à jouer dans la prévention des infections par le VIH et dans le soutien aux adolescents et aux jeunes apprenants vivant avec le VIH ou touchés par le virus à exercer leur droit à l'éducation dans un environnement sûr, favorable, inclusif et propice à l'apprentissage, notamment en reliant les systèmes de santé, d'éducation et de services sociaux et les autres mécanismes de soutien.
 - Pour mettre fin au SIDA en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030, il faudra des investissements nationaux supplémentaires substantiels, des contributions internationales redynamisées, une coordination et une collaboration intensifiées, une allocation plus efficace des ressources disponibles et des solutions créatives aux réductions de l'espace fiscal causées par la pandémie de COVID-19.

Le Bureau a remercié les points importants de l'ordre du jour pour leurs présentations complètes et attend avec impatience la publication des documents finaux et les discussions qui auront lieu lors de la réunion du CCP sur ces sujets importants. Les membres du Bureau ont demandé des éclaircissements sur l'impact d'une réunion hybride sur les sessions de préréunion.

Le Secrétariat a confirmé que, conformément aux modalités et procédures adoptées par le CCP entre les sessions pour les réunions hybrides, les sessions préalables aux réunions se tiendraient toujours de manière entièrement virtuelle. Le [calendrier des sessions de préréunion](#) a été approuvé par le Bureau et publié sur la page Web du CCP. Dans l'éventualité où des conflits surviendraient pour les sessions de préréunion avec des participants voyageant pour le contingent en personne de la réunion du CCP, le Secrétariat a rappelé que les présentations de préréunion sont enregistrées et chargées sur la plateforme sécurisée accessible par tous les participants du CCP.

3. Questions diverses

La Présidence du CCP a évoqué la possibilité d'accueillir la 51^e réunion du CCP en Thaïlande, comme cela avait été proposé lors de la 49^e réunion du CCP. La Présidence a demandé des informations supplémentaires sur les prochaines étapes pour formaliser cette demande.

Le Secrétariat a noté qu'une telle décision devrait être prise par le CCP lors de la prochaine session ou entre les sessions. Un document de référence préparé par le Secrétariat serait nécessaire pour appuyer l'examen de la demande par le CCP. Le Secrétariat a rappelé que le CCP avait adopté des critères spécifiques pour envisager la tenue d'une réunion du CCP en dehors de Genève lors de sa 21^e réunion. Le Secrétariat discutera de cette question avec le Conseiller juridique sur la base de ces critères et reviendra vers le Bureau.

Aucune autre question n'a été soulevée et la Présidence a ensuite clôturé la réunion, en remerciant les participants pour leur temps et leur engagement.

[Fin du document]